

Décembre 2021

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire. La cinquième vague qui commence nous oblige à rester prudents.

L'entreprise retenue pour restaurer la toiture de la salle et d'autres bâtiments communaux commencera les travaux, l'année prochaine, en raison de l'importance de son carnet de commandes et des difficultés à s'approvisionner.

A ces opérations s'ajouteront les travaux d'enfouissement des réseaux et de remplacement de la canalisation d'eau dans les rues du Château d'Eau et Fontaine du Geai.

Pour le projet éolien, la discussion entamée avec nos voisins belges se poursuit sous un bon augure. Les élus des Communes de Rouvroy et de Virton ont été contactés. Des réunions de présentation du projet éolien sont organisées avec le ministère de l'agriculture et de l'environnement à Namur. La Direction régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement (DREAL) souhaite que nous obtenions un avis favorable des autorités belges. Par ailleurs, les études lancées depuis 2018 se terminent. Le mat de mesure des vents a été retiré. Le potentiel venteux est très satisfaisant. Il reste à lancer une étude spécifique qui concerne les quelques 3 ou 4 milans royaux et quelques grues cendrées qui vivent sur notre territoire. Puis, viendra le dépôt du dossier auprès de la DREAL.

La fibre optique arrive enfin. Un réseau de fibre traverse nos deux villages. Le raccordement aux maisons sera fait par la société Losange, pour les habitants qui souscrivent un contrat avec un prestataire de télécommunications. Je rappelle qu'il importe de faire jouer la concurrence. Les opérateurs qui interviennent sur le territoire communal sont Orange, Bouygues, SFR, Ozone, OVH, Free....

N'hésitez pas à comparer leurs offres. La qualité du signal est la même pour tous. La différence entre les concurrents se fait sur le prix et le débit offert. **Concernant la fibre**, la collectivité compétente est la région Grand-Est. **La Commune n'a aucune action sur le choix des opérateurs ni sur les travaux.**

J'adresse un grand merci au personnel communal pour sa disponibilité et la qualité du travail réalisé en 2021, ainsi qu'aux jeunes qui ont collaboré. Tous ont apporté un service de grande qualité au profit des habitants et de l'image de la Commune. Je remercie également toutes les personnes qui participent à l'entretien de leur devant de porte, en le fleurissant à la belle saison, ou en le décorant avec des illuminations en hiver.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et nous allons pouvoir à nouveau profiter de ces instants chaleureux qui nous ont tant manqués. Noël est une fête marquée par les cadeaux, le bonheur de recevoir quand on est enfant et, quand on grandit, le bonheur d'offrir et de créer de la joie.

Dans nos foyers, Noël est une parenthèse au cœur de l'hiver. C'est un moment où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens.. C'est également un moment où, hélas, l'isolement, la maladie, le chômage se font plus douloureux.

Alors que nous avons tant besoin de douceur et de répit après une année chargée et mouvementée, **l'ensemble des élus et le maire vous souhaitent d'excellentes fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux de joie et de santé pour 2022.**

Très joyeux Noël et excellente année à Tous.

J-F MARIEMBERG

Arrivée de la fibre optique – quelques éléments à connaître

La fibre-optique est installée dans la Commune. Depuis le 15 décembre 2021, les différentes rues deviennent éligibles au raccordement.

Des démarcheurs viennent à votre domicile pour vous proposer un contrat. **Avant de signer, prenez le temps de vérifier sur Internet, si les propositions faites correspondent bien à ce que prévoit l'opérateur de votre choix.**

Actuellement, le débit maximum prévu sur le réseau est d'**un giga**. Les offres évolueront pour vous proposer un débit supérieur.

Certains démarcheurs précisent que la mairie a donné son accord pour qu'ils interviennent dans la Commune. Sachez que c'est totalement faux ! La Commune ne peut pas intervenir dans ce domaine. Elle vous laisse le choix de l'opérateur.

Comment se fait la connexion ?

Une fois l'opérateur choisi, et le contrat signé, il n'y a aucun frais de raccordement. L'opérateur retenu peut vous faire payer des frais de dossier, de l'ordre de quelques dizaines d'euros. **Les travaux de raccordement et le branchement de la prise sont gratuits.**

Un technicien va effectuer le raccordement physique de votre habitation au réseau public.

A l'extérieur de votre habitation, ce raccordement peut être souterrain, s'il existe des gaines enfouies. A défaut, le câble sera posé en aérien. Il devra suivre le cheminement du câble France Télécom existant.

A noter que si vous changez d'opérateur, celui qui est choisi peut prendre en charge les frais de résiliation que vous risquez de payer auprès de l'ancien prestataire avec un maximum de 100 €.

A l'intérieur de votre habitation, s'il s'agit d'une maison récente, la prise est installée près du tableau électrique, là où il y a un emplacement prévu par le constructeur (réseau RJ45). Pour les maisons anciennes, le propriétaire décide de l'emplacement où sera la prise réseau. En cas de difficulté technique (malfaçon réalisée par le technicien par exemple) n'hésitez pas à appeler l'opérateur en expliquant que si les travaux ne sont pas réalisés comme vous le souhaitez dans votre maison et dans de bonnes conditions, vous pouvez résilier et aller voir la concurrence. Vous bénéficiez d'une période de résiliation de 14 jours.

Le réseau :

Sachez que les 4 grands opérateurs (Orange, Bouygues, SFR, Free) réalisent les branchements avec leurs équipes ou leurs sous-traitants. Ils utilisent des connexions spécifiques qui s'ajoutent à celui du réseau principal.

Les opérateurs alternatifs (Ozone, OVH et les autres) s'adressent aux techniciens de la société LOSANGE qui a réalisé le réseau principal et utilisent directement le réseau principal sans poser de dispositif particulier. Le débit réel pourrait être plus fort pour les réseaux de ces derniers, car moins bridés.

Sur la qualité physique du réseau :

Le réseau de fibre est neuf. Ce réseau est commun à tous les opérateurs. Il est géré par la société Losange jusqu'en 2052. Cette société a la charge de sa création, de son exploitation et de sa maintenance. La prestation sera de même qualité, quel que soit l'opérateur.

Le technicien qui vient implanter la prise doit disposer d'un téléphone ou d'une tablette comportant les applications de la société Losange qui prend en compte toutes les caractéristiques techniques du réseau. Il doit également posséder le numéro de téléphone de Losange Exploitation, en cas de difficulté.

L'Etat Civil

Décès

16 décembre 2021 Madame Martine RICHARD 26, rue Vauban

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille

Nouveaux Arrivants

16 septembre 2021 Monsieur Thibault FERREIRA et Mademoiselle Cassandra CHESNEAU 4, rue des Géraniums

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cérémonie du 11 novembre 2021 et accueil des nouveaux



Assainissement

T2L et SIEP

Vous allez recevoir prochainement la redevance d'assainissement 2019 de la T2L qui ira à la Communauté de Communes.

Par ailleurs, le Syndicat des eaux de Piennes a décidé une hausse des tarifs de l'assainissement pour 2022. Le prix de l'assainissement est fixé à **2,203 € du m3** d'eau usée, auxquels s'ajoutent les frais d'abonnement de **36 €**. Il se décompose comme suit :

Forfait d'abonnement	Redevance sur la consommation	Taxe de Modernisation des réseaux
36 €	1,97 € / m3	0,233 € / m3

Calendrier de la chasse

janvier	février
2	6
9	13
16	20
23	27
30	

Ouverture de la déchetterie

LA DÉCHÈTERIE

Déchèterie
Rue Ardant du Picq
54 260 LONGUYON
03 82 39 45 45

ELLE FAIT PEAU NEUVE POUR VOUS FACILITER LE TRI
Une entrée et une sortie distinctes pour une circulation plus logique autour des bennes.

Ouverture au public
Lundi et Mardi 13h à 18h
Mercredi et Vendredi 9h à 12h & 13h à 18h
Samedi 8h30 à 12h30 & 13h à 18h
Fermée le Jeudi

DES QUESTIONS ?
POUR MIEUX TRIER RETROUVEZ NOUS SUR www.t2l-54.fr

TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
2, rue Augistrou 54260 LONGUYON
03 82 26 45 18

Saint-Nicolas a rendu visite aux enfants de la Commune



Saint-Nicolas passe auprès des ateliers de jeux avant de distribuer des friandises.

Halloween

Les enfants ont décoré la Commune pour la fête d'Halloween

